



Compte rendu de l'audience du 2 décembre.

RSP Forcé: la Direction ne veut rien entendre !

Depuis son déploiement dans notre département le 3 octobre dernier l'application RSP forcé présente de nombreux dysfonctionnements générateurs de stress et d'une surcharge de travail dans les SIE et au PRS.

C'est pourquoi, saisie de ce sujet, l'intersyndicale locale était porteuse d'une pétition rédigée en collaboration avec les agents. Celle-ci exigeait le report pur et simple de l'expérimentation RSP forcé.

La direction locale a souhaité cadrer la réunion en limitant ce rendez vous aux représentants des personnels du département et à 3 experts par organisation syndicale.

Nous avons condamné en séance cette pratique mais avons accepté tout de même cette demande afin que les agents puissent s'exprimer directement face à notre direction locale.

Lors de cette audience « transformée en réunion de travail » était présente une délégation de l'équipe Cap numérique en charge de RSP forcé, composée de Michel GAUTIER, chef de bureau et de trois de ces collaborateurs.

En préambule, le directeur a rappelé qu'il ne méconnaissait pas les problèmes liés à RSP mais que l'équipe de Cap numérique travaillait sans relâche à son amélioration. Il a ensuite énuméré les mises à jour déjà réalisées puis nous a laissé la parole.

Après avoir donné lecture de la pétition signée massivement par les agents, les représentants des personnels ont demandé le retrait de l'application RSP forcé.

Avant de prendre position, M GLOUX a souhaité un débat sur le fond avec les collègues de Cap numérique. De nombreux échanges ont donc eu lieu avec les agents sur de réelles difficultés et impossibilités techniques liées à l'application.

Cap numérique, consciente des problèmes, indique que des paliers de mises à jour doivent être effectués au 15 décembre, puis au 15 avril et 15 juin. Cela étant, il leur est impossible de répondre avec pertinence sur la fiabilité d'un logiciel qui traite du recouvrement de l'impôt.

Selon nous, un tel logiciel doit être fiable à 100% pour pouvoir verrouiller de façon certaine les différentes procédures sur un sujet aussi sensible.

Des collègues ont indiqué qu'ils n'alimentaient déjà plus l'application pour certaines actions afin d'éviter des blocages intempestifs et chronophages. Nous ne pourrions que comprendre que cette pratique se développe et se généralise...

A grand renfort de communication la DG ne cesse de vanter les nouvelles technologies et la dématérialisation et n'est pas capable de fournir aux agents les moyens nécessaires pour effectuer un travail de qualité. C'est inadmissible !

Notre demande de retrait de l'application, en attendant la résolution des difficultés, a reçu de la part de M. GLOUX une fin de non recevoir malgré les arguments présentés tant en terme de charges de travail que des conditions de réalisation de la mission.

Pour lui, revenir en arrière demanderait de ressaisir l'ensemble des données intégrées dans RSP forcé vers MIRIAM et demanderait donc davantage de travail pour les agents !

In fine, Cap numérique a proposé des réunions mensuelles avec un utilisateur de chaque SIE afin de mutualiser les réponses à apporter au traitement des dossiers. Il a été également indiqué que l'équipe Cap numérique restait à disposition des agents pour le soutien technique et la résolution des problèmes.

M.GLOUX, quant à lui, propose une réunion dans un mois pour faire le point en promettant de revoir son positionnement si des améliorations n'étaient pas au rendez vous et de demander une compensation auprès de la direction générale !

Malgré la présence des collègues et une pétition signée par une forte majorité des personnels concernés, notre directeur reste donc droit dans ses bottes, indiquant que « tout le monde galère... ». Nous déplorons que les agents n'aient pas été entendus mais comme l'a dit notre directeur c'est pour le bien de la collectivité et du service public !

Loin d'être rassurée à l'issue de cette réunion, l'intersyndicale reste mobilisée et à disposition des personnels pour faire évoluer ce dossier à leur demande.